

## Procès-verbal de la 118<sup>e</sup> Assemblée des délégué-e-s de la FSCI

Date : Dimanche 14 mai 2023

Durée : 13h00 à 15h30

	<b>Point</b>	<b>Responsable</b>
1.	Ouverture et communications	R. Lewin
2.	Procès-verbal de la 117 <sup>e</sup> Assemblée des délégué-e-s du 29 mai 2022	R. Lewin
3.	Rapport annuel 2022 3.1 Rapports de la direction de janvier à avril 23 3.2 Présidence 3.3 Vice-présidence 3.4 Prévention et éducation 3.5. Affaires religieuses 3.6. Culture 3.7. Affaires sociales 3.8. Discussion du rapport annuel	R. Lewin
4.	Approbation du rapport annuel 2022	R. Lewin
5.	Dépôt des comptes 2022	D. Jakobovits
6.	Rapport de la commission de contrôle de gestion et des comptes et approbation des comptes annuels 2022	R. Weisz
7.	Décharge au Comité directeur	R. Lewin
8.	Budget 2023	D. Jakobovits
9.	Révision des statuts : Adaptation des art. 27 et 34 des statuts de la FSCI	R. Lewin D. Frank

**Protokoll**  
**Procès verbal**  
**Verbale**

Genève, le 14.05.2023

**118<sup>e</sup> Assemblée des  
délégué-e-s de la FSCI**

Salle communale  
de Plainpalais  
Rue de Carouge 52  
1205 Genf



10.	Élections et prises de congé 10.1. Elections de remplacement au CD 10.2. Elections de remplacement au CC	D. Frank
11.	Divers	R. Lewin

## Présence : 82 délégué-e-s de 16 communautés membres de la FSCI

(chiffre entre parenthèses : nombre de délégué-é-s auxquels la commune a droit)

<b>Baden (3)</b>	Debby Bergmann, Remo von Moos, Raphael Weisz
<b>Bâle (13)</b> <b>Présents 10</b>	Edith Barth, Liliane Bernstein Kradolfer, Stefanie Bollag, Simone Berger, Eli Engel, Simon Erlanger, Stefan Kradolfer, Karin Selig, Iris Sobol-Bloch, Peter B. Stalder
<b>Berne (7)</b> <b>Présents 5</b>	Gabriel Benaich, Hannah Einhaus, Jakob Guzman, Anne-Marie Guzman, Daniel Kaufmann,
<b>Bienne (2)</b>	Daniel Frank, Clinton Friedman
<b>Bremgarten (1)</b>	Rolf Meyer
<b>Endingen (2)</b> <b>Présent 0</b>	-
<b>Fribourg (2)</b>	Olivier Lob, Claude Nordmann
<b>Genève (18)</b> <b>Présents 14</b>	Moïse Amsellem, Céline Bacrot, Muriel Calef, Joel Herzog, Maria Cedié, Roseline Cisier, Marie-Reine Cohen, Leo Dreifuss, Sonia Elkrief, Ronny Engel, Elias Frija, Laurence Leitenberg, Michel Malka Patrick Stockhammer
<b>Lausanne (12)</b> <b>Présents 11</b>	Edgar Bloch, Myriam Choukroun, Francine Brunschwig, Roger Cisier, Yannick Cohen, Eliezer Shai di Martino, Gabi Elikan, Marc Elikan, Elie Elkaim, Stéphane Müller, Elie Vishel
<b>Neuchâtel (2)</b>	Denise Bovet, Bertrand Leitenberg
<b>Saint-Galle (3)</b> <b>Présents 2</b>	Hansruedi Weil, Harry Wiener
<b>Soleure (1)</b>	Robert Dreyfus
<b>Winterthur (3)</b>	Peter Goetschel, Olaf Ossmann, Jules Wohlmann

**Protokoll**  
**Procès verbal**  
**Verbale**

Genève, le 14.05.2023



<b>Agudas Achim Zurich (7)</b>	David Bollag, Philippe Franzos, Rolf Halonbrenner, Mosi Kraus, Jehuda Spielman, Itamar Vorhand, Felix Wolgelernter
<b>IRG Zurich (8) Présents 2</b>	Fernand Kahn, José Rhein
<b>ICZ (21) Présents 17</b>	Jenny Baruch, Alfred Bloch, Morten Braden-Golay, Ron Caneel, Michael Fichmann, Beatrice Fichmann, Gabrielle Gutmann, Shoshana Jakobovits-Fichmann, Guido Kleinberger, Jacques Lande, Madeleine Pasternak, Fanny Pauker, Samuel Rom, Martin Rosenfeld, Roman Rosenstein, Fred Rueff, Noemi van Gelder

**Protokoll**  
**Procès verbal**  
**Verbale**

Genève, le 14.05.2023

**Comité de direction :** Ralph Lewin, président  
Ralph Friedländer Vice-président  
Nadja Gut  
Liliane Isaak-Dreyfus  
Daniel Jakobovits  
Iris Levy  
Ariel Wyler (jusqu'au 14.5.2023)  
  
Rolf Halonbrenner (à partir du 15.5.2023)

**Secrétariat général :** Jonathan Kreutner, secrétaire général  
  
Valérie Arato Salzer  
Lea Bloch  
Christian Götz  
Raphaël Lévy  
Cyril Lilienfeld  
Michel Ronen  
Jonathan Schoppig  
Deborah Witztum-Bollag

**Les scrutateurs :** Michel Fichmann, ICZ  
Eli Engel, CIG  
Daniel Kaufmann JGB  
Olaf Ossmann, IGW

**Traduction simultanée :** Susanne Blach  
  
Nina Moldauer  
Dorothee Hofer



**Procès-verbal :** Käthi Frenkel (allemand), Susanne Blach (français)

## Point 1 | Ouverture de la 118<sup>e</sup> Assemblée des délégué-e-s de la FSCI

Ralph Lewin :

Chers délégué-e-s,  
chers ami-e-s,  
chers invité-e-s,  
Mesdames et Messieurs  
Madame l'Ambassadeur Reshef

Je vous souhaite à tous une cordiale bienvenue à la 118<sup>e</sup> Assemblée des délégué-e-s de la FSCI qui se tient aujourd'hui.

Je suis très heureux de m'adresser à vous aujourd'hui à Genève. Nous rattrapons ainsi quelque chose qui était déjà prévu il y a trois ans, mais qui avait alors été victime de Corona. Genève n'est pas seulement une ville importante en Suisse et bien sûr au niveau international, mais aussi pour la communauté juive et pour la FSCI. Ainsi, Genève compte le deuxième plus grand nombre de juifs en Suisse et la CIG est la deuxième plus grande communauté membre de la FSCI. Et donc, je vous assure que nous sommes toujours à l'écoute, à la FSCI, des communautés de Suisse romande, y compris bien sûr des plus petites communautés.

Je tiens à remercier d'emblée la CIG pour l'énorme travail qu'il a accompli en amont de cette AD. En particulier Roseline Cisier, Elias Frija et son équipe. Je tiens également à remercier la CIG de nous avoir généreusement offert l'apéritif de ce soir.

Voici tout d'abord quelques informations d'ordre organisationnel :

Lors de la remise de votre carte de délégué-e, que vous avez reçue par e-mail, au welcome desk, vous avez déjà reçu une carte de vote personnelle. Lors des votes, veuillez toujours la tenir en l'air.

Si vous souhaitez prendre la parole, veuillez remplir un formulaire de demande de parole et le conserver de manière bien visible. Les collaborateurs du secrétariat vont collecter les bulletins et les apporter à l'avant. Je vous donnerai ensuite la parole.

Des collaborateurs du secrétariat passeront dans les rangs avec des microphones.

**Protokoll**  
**Procès verbal**  
**Verbale**

Genève, le 14.05.2023



Quorum de la réunion pour la prise de décision. Sur 105 délégué-e-s, 82 sont présents aujourd'hui et la plupart des communes sont également représentées. Le quorum est donc atteint.

L'ordre du jour est respecté : Je constate que l'invitation à cette AD a été faite conformément aux statuts. Aucune proposition de communes n'a été reçue. Si vous êtes d'accord, les points de l'ordre du jour seront donc traités dans l'ordre prévu.

Scrutateurs : Nous avons besoin de quatre scrutateurs des trois quatre tables, droite, centre et gauche. On m'a déjà annoncé Michael Fichmann de l'ICZ, Ronny Engel de la CIG, Daniel Kaufmann de la JGBern et Olaf Ossmann de Winterthur, qui se met également à disposition comme Obmann. Puis-je supposer que vous êtes d'accord avec ces propositions ? Je vous demande alors de confirmer les scrutateurs et leur président par acclamation ? Merci beaucoup.

**Protokoll**  
**Procès verbal**  
**Verbale**

Genève, le 14.05.2023

Les traductions sont assurées: Les traductions simultanées seront assurées par nos interprètes confirmées Nina Moldauer, Susanne Blach, Isabelle Maurer. Merci beaucoup.

Rédaction du procès-verbal : le procès-verbal de la réunion d'aujourd'hui sera rédigé cette fois encore par Käthi Frenkel, sous la responsabilité de notre secrétaire général Jonathan Kreutner. Nous la remercions d'ores et déjà.

Décédé :

Au début de notre Assemblée, nous rendons hommage aux personnes suivantes qui nous ont quittés depuis l'Assemblée des délégué-e-s 2022 :

Récemment, Elie Gattegno, le père de Roseline Cisier, présidente appréciée de la CIG, est décédé.

Haim Madjar de la communauté juive de Bienne. Il a été très actif pendant des années pour la communauté. Nous nous souviendrons aussi particulièrement de son engagement pour l'AD de la FSCI à Bienne en 2014.

Il y a quelques jours, Ernst Bollag, père de Hanko Bollag, délégué de la IRG, est décédé.

La mère de Martin Rosenfeld, délégué de la ICZ, est également décédée.



Je vous demande de vous lever pour honorer la mémoire de ce dernier et des autres personnes décédées depuis notre dernière Assemblée des délégué-e-s.

Depuis la dernière Assemblée des délégué-e-s, il s'est passé beaucoup de choses concernant la FSCI et la communauté juive en Suisse. Vous avez pu en lire une partie dans le rapport annuel, mais je vous donne volontiers un bref aperçu du travail de la FSCI. Je me concentrerai sur les événements les plus récents.

Au niveau politique, nous avons récemment pu célébrer un grand succès : il y a tout juste deux semaines et demie, le Conseil fédéral a pris les premières décisions concernant la mise en œuvre du Mémorial suisse pour les victimes du nazisme. Mais vous en entendrez davantage cet après-midi de ma part et surtout de la part de notre invité d'honneur, le Conseiller fédéral Ignazio Cassis.

Au début de l'année, l'augmentation des contributions de la Confédération et de certains cantons pour la sécurité des institutions juives, pour laquelle nous nous sommes engagés depuis des années, est entrée en vigueur. Cette augmentation permet de soulager substantiellement vos communautés mais aussi d'autres institutions, notamment les écoles juives.

L'interdiction des symboles nazis n'est pas encore aussi efficace, mais elle est en bonne voie. En Suisse, le salut hitlérien ou le drapeau à croix gammée ne sont encore interdits que si l'on veut promouvoir activement ses convictions. Mais les choses ont enfin bougé. Il y a quelques jours, le Conseil national s'est clairement prononcé en faveur d'une telle interdiction. La commission juridique du Conseil national avait déjà approuvé auparavant une interdiction par une loi spéciale de l'utilisation publique de symboles nationaux-socialistes. La FSCI s'est engagée au préalable en faveur de cette mesure et surtout de la concentration sur une courte liste des symboles nazis connus. Une liste exhaustive de tous les symboles racistes, extrémistes et faisant l'apologie de la violence prendrait d'une part trop de temps et d'autre part échouerait probablement en raison de désaccords, comme cela a déjà été le cas il y a plus de 10 ans. En revanche, se concentrer sur les symboles connus de tous comme la croix gammée, le salut hitlérien et la rune SS devrait permettre de trouver plus rapidement un accord au sein du Parlement et de mettre ainsi fin à la situation juridique indicible dans laquelle nous nous trouvons actuellement, notamment par rapport à certains pays limitrophes.

**Protokoll**  
**Procès verbal**  
**Verbale**

Genève, le 14.05.2023



En février dernier, nous avons publié notre rapport sur l'antisémitisme pour 2022. Malheureusement, nous avons à nouveau constaté une légère augmentation des incidents, tant dans le monde réel qu'en ligne. Nous sommes particulièrement préoccupés depuis longtemps par le fait que certaines plateformes de médias sociaux permettent de diffuser des discours de haine presque sans être dérangés. Sur le service de messagerie Telegram en particulier, il n'y a pratiquement aucune régulation par la plateforme. Ainsi, une sous-culture conspirationniste et anti-étatique peut s'y mettre en réseau sans être dérangée, et certains de ses membres peuvent laisser libre cours à leur antisémitisme. Nos exigences sont donc claires : soit les plateformes prennent leurs responsabilités et veillent à une meilleure régulation interne concernant le discours de haine. Ou alors, si cela ne se fait pas, l'État doit intervenir et leur imposer une réglementation. Car nous ne cessons de le dire, et malheureusement de le voir : les paroles peuvent être suivies d'actes. Nous savons tous que la situation chez nous n'est pas la même que dans d'autres pays, mais nous devons rester tout aussi vigilants et aiguïser notre regard sur la situation à l'étranger.

**Protokoll**  
**Procès verbal**  
**Verbale**

Genève, le 14.05.2023

A Madrid, j'ai récemment rencontré des responsables de l'antisémitisme de différents pays lors d'une manifestation du WJC. Il est impressionnant de voir tout ce qui est fait dans le monde pour lutter contre l'antisémitisme, par exemple dans les écoles. Même si la situation est beaucoup moins dramatique, il y a un retard à rattraper en Suisse. Nous attendons toujours que la Confédération élabore une stratégie et un plan d'action contre l'antisémitisme, comme l'a demandé plus de la moitié du Parlement, et qu'elle imite ainsi la plupart des pays de l'UE. Malheureusement, le Conseil fédéral s'y est opposé, mais nous restons vigilants.

Il y a tout juste un mois, nous avons fêté le 80e anniversaire d'un événement qui nous remplit à la fois de tristesse et de fierté : Le début du soulèvement dans le ghetto de Varsovie en 1943. Des hommes et des femmes juifs, surtout jeunes, ne voulaient plus rester les bras croisés face à la liquidation du ghetto et à la déportation de ses habitants vers les camps d'extermination. Des combattants armés ont opposé une résistance acharnée aux unités SS et policières allemandes. Et même s'il n'y avait pratiquement aucune chance de succès, les insurgés ont tenu bon pendant près d'un mois. Le 16 mai 1943, l'insurrection s'est terminée par la destruction complète du ghetto et de la grande synagogue de Varsovie. Très peu de personnes ont survécu à l'insurrection et ont pu s'enfuir. Une grande partie des juifs qui n'ont pas été tués pendant les combats ont été fusillés peu après ou assassinés dans les camps d'extermination de Majdanek et Treblinka. Lors de la commémoration officielle à Varsovie, en présence des présidents d'Israël, d'Allemagne et de Pologne, Marian Turcki, aujourd'hui âgé de 97 ans et survivant



d'Auschwitz, a prononcé un discours d'introduction qui m'a particulièrement impressionné : « Tu ne dois pas rester indifférent lorsque des injustices sont commises ou que l'histoire est falsifiée », a-t-il déclaré en secouant le millier de personnes présentes.

Malheureusement, le soulèvement n'a sauvé que très peu de vies. Mais il a envoyé un signal incroyablement fort : Les Juifs se battent contre leurs bourreaux. Les Juifs prennent les armes et ne se laissent pas simplement mener à l'abattoir. Et c'est pourquoi, même dans les années qui ont suivi, ce soulèvement devait toujours être présent à l'esprit de ceux qui luttèrent pour la liberté et la vie du peuple juif. Surtout lorsqu'il s'agissait d'assurer la survie de l'État juif dans plusieurs guerres. Comme beaucoup d'entre vous, j'espère qu'à l'avenir, ce conflit, qui dure depuis tant de décennies, trouvera enfin une solution pacifique.

Il y a exactement 75 ans aujourd'hui, le 14 mai 1948, Ben Gourion a proclamé l'État juif menacé de toutes parts. Ces derniers mois, il semblait pourtant que le plus grand danger pour Israël ne venait pas d'ennemis extérieurs, mais de ses divisions internes. Le pays se trouve dans l'une des plus grandes crises politiques qu'il n'ait jamais eu à surmonter. Des manifestations rassemblant des centaines de milliers de participants et un profond fossé qui sépare non seulement le Parlement et le pays, mais aussi les familles et les amitiés. Et oui, même au sein de la diaspora juive, et soyons francs, même au sein de la FSCI, les avis sont partagés quant à l'ampleur de l'impact de la réforme judiciaire sur la démocratie israélienne et sur les Juifs hors d'Israël. La majorité d'entre nous est toutefois clairement préoccupée, raison pour laquelle nous avons transmis nos inquiétudes à l'ambassadrice d'Israël en Suisse, Ifat Reshef, à l'attention du gouvernement israélien. Nous entretenons un bon dialogue avec elle, ce qui nous semble important, et je me réjouis qu'elle soit parmi nous aujourd'hui. Le fait que le gouvernement israélien ait au moins décidé de souffler un peu juste avant Pessah et qu'il y ait maintenant des négociations sur la réforme de la justice donne un peu d'espoir. J'espère sincèrement qu'elles aboutiront à un rapprochement, à un compromis acceptable, car il est douloureux de voir Israël dans une situation aussi difficile, qui est bien sûr exploitée par ses ennemis comme le Hamas et le Hezbollah. Israël a accompli énormément de choses depuis sa création ; qui relèvent du miracle, voire plus. J'espère que la voie du succès pourra être poursuivie grâce à la protection des minorités et à une démocratie stable.

J'en viens pour finir à un thème central qui nous a malheureusement trop souvent occupés l'année dernière : La situation financière de la FSCI. Même si nous disposons encore de moyens considérables, nous devons réfléchir à l'avenir. La stagnation des cotisations des membres et la forte baisse des revenus des titres entraînent depuis des années un

**Protokoll**  
**Procès verbal**  
**Verbale**

Genève, le 14.05.2023



déficit plus important et donc une sortie de la fortune. Cela réduit à son tour les revenus du capital. Notre fortune est certes encore substantielle pour l'instant, mais nous voulons aussi laisser une fortune considérable à la prochaine génération, afin que la FSCI puisse continuer à réaliser des revenus substantiels du capital et soit armée pour les cas d'urgence. Mais nous voulons aussi poursuivre nos missions importantes dans les domaines de l'éducation et de la prévention, de la politique, de l'antisémitisme et, bien sûr, notre travail pour les communautés, comme nous le faisons actuellement. C'est pourquoi nous avons décidé de nous procurer de nouveaux moyens financiers.

En novembre 2021, nous avons présenté au CC notre document stratégique pour les années 2022-2025. Il vous a été présenté lors de la dernière AD. La création de la Fondation pour l'avenir de la FSCI, destinée à la collecte de fonds supplémentaires, a été mentionnée comme l'une des deux mesures prioritaires centrales en matière de politique financière.

**Protokoll**  
**Procès verbal**  
**Verbale**

Genève, le 14.05.2023

Nous avons commandé une étude de faisabilité sur la collecte de fonds, sans préjuger des résultats. Un rapport final a été rédigé et analysé en détail par le comité directeur début 2023. Nous en avons tiré les conclusions suivantes :

Nous voulons nous concentrer sur nos tâches principales avec nos recettes ordinaires et obtenir des fonds de tiers pour des programmes complémentaires importants. L'étude a montré qu'il doit aussi être du devoir des pouvoirs publics de participer à des programmes de la FSCI.

La FSCI a déjà reçu par le passé des dons et des legs ainsi que certaines contributions des pouvoirs publics. La recherche de fonds de tiers doit cependant être abordée de manière systématique à l'avenir. L'étude nous a montré que les chances d'y parvenir sont tout à fait intactes.

En conséquence, nous avons décidé de mettre en place une collecte de fonds classique, systématique et permanente. Il s'agit en premier lieu de générer des fonds directement pour la FSCI et ses programmes existants. Nous renonçons à une campagne de levée de fonds pour la fondation.

La fondation reste donc en arrière-plan et n'intervient pas activement. Mais il va de soi que les personnes qui souhaitent faire des dons déductibles des impôts à des projets de la FSCI couverts par l'objectif de la fondation peuvent continuer à le faire par l'intermédiaire de la fondation.



En ce qui concerne la collecte de fonds, nous nous concentrons sur deux programmes centraux de la FSCI, à savoir l'observation et l'analyse de l'antisémitisme et notre projet de médiation Likrat. Nous sommes la seule organisation qui gère un bureau de signalement des incidents antisémites pour la Suisse alémanique, qui le finance entièrement et qui enregistre activement les incidents correspondants, y compris sur Internet.

Mais nous voulons aussi profiter de l'occasion pour mieux clarifier les rôles entre les organisations impliquées dans l'observation et la prévention de l'antisémitisme. Une collaboration approfondie entre la GRA, Fondation contre le racisme et l'antisémitisme, et la FSCI, avec laquelle nous publions ensemble depuis plus d'une décennie le rapport sur l'antisémitisme pour la Suisse alémanique et italoophone, est à l'étude. Celle-ci inclut désormais aussi une possible participation de la GRA aux coûts de la saisie, de l'analyse, du conseil et du rapport sur l'antisémitisme, ce qui soulagerait la FSCI sur le plan financier.

**Protokoll**  
**Procès verbal**  
**Verbale**

Genève, le 14.05.2023

Et depuis 20 ans, nous jouons également un rôle important dans le domaine de l'information sur le judaïsme avec le programme Likrat. Chaque année, plus de 120 rencontres directes ont lieu, principalement dans des écoles, mais aussi dans des entreprises, des associations et des services administratifs dans toute la Suisse, ce qui montre la forte demande pour ce programme. Ainsi, nous incitons également les jeunes juifs de toutes les communautés juives à s'engager ensemble. Ce faisant, nous renforçons leur identité juive et réunissons des jeunes juifs de différentes communautés. Avec ce projet, nous apportons également une contribution déterminante à la lutte contre l'antisémitisme dans ce pays. Ces offres doivent donc être assurées et si possible développées, notamment par le biais d'une collecte de fonds systématique.

Un nouveau poste à temps partiel a d'ailleurs été créé à cet effet. Le CC nous a donné le feu vert pour ce projet dès le mois de mars par sa décision unanime sur le budget. Nous sommes heureux que nos programmes bénéficient d'une telle confiance et sommes confiants dans notre capacité à les générer par le biais de fonds tiers.

Pour atteindre nos objectifs financiers, nous nous penchons non seulement sur la collecte de fonds pour augmenter les recettes, mais aussi sur d'autres optimisations du côté des coûts, et nous ne pouvons pas non plus vous garantir que les cotisations des membres resteront inchangées pendant 25 ans.

Ainsi, nous devons constater qu'il n'y a pas eu d'adaptation des cotisations depuis au moins un quart de siècle. Au contraire, nous avons même revu à la baisse, il n'y a pas si longtemps, les contributions de la



FSCI pour les membres de la communauté qui paient moins de 320 francs d'impôts communaux.

## Point 2 | Procès-verbal de la 117<sup>e</sup> Assemblée des délégué-e-s du 29 mai 2022

**Ralph Lewin** : Le procès-verbal de la dernière AD a été envoyé en bonne et due forme aux communes à l'attention des délégué-e-s. Aucune demande de correction n'a été reçue.

La parole n'est pas demandée.

*Vote : le procès-verbal est approuvé à l'unanimité, sans voix contre et sans abstention.*

Nous remercions chaleureusement la rédactrice du procès-verbal, Käthi Frenkel.

**Protokoll**  
**Procès verbal**  
**Verbale**

Genève, le 14.05.2023

## Point 3 | Rapport annuel 2022

Le rapport annuel 2022 pouvait être consulté sur le site web. Un rapport supplémentaire a été rédigé pour la période de janvier à avril 2023 et a été récemment envoyé par e-mail aux délégué-e-s inscrits.

### 3.1. Rapport de la direction janvier à avril 2023

**Ralph Lewin** demande aux délégué-e-s d'annoncer leurs contributions à la discussion par écrit.

### 3.2. Présidence

**Ralph Lewin** : La ville et le canton de Zurich ainsi que la Société zurichoise des beaux-arts ont fait savoir vendredi dernier que le mandat de recherche d'évaluation de la collection Bührle avait été confié au professeur Raphael Gross. Ils reprennent ainsi la recommandation de la table ronde, à laquelle la FSCI et l'ICZ étaient également représentées. La nomination du professeur Gross a été très bien accueillie et son rapport final devrait être disponible d'ici un an.

### 3.3. Vice-présidence

**Ralph Friedländer** : Relations extérieures : Une réunion historique du World Jewish Congress WJC a eu lieu au Vatican, avec une audience avec le pape François. Grâce au soutien notamment du cardinal Kurt Koch - ancien évêque de Bâle - la création du projet « Kishreinu » (notre



lien) a permis d'ouvrir un nouveau chapitre dans les relations entre catholiques et juifs, afin de travailler pour le bien de l'humanité sur la base d'un héritage commun, de lutter contre l'antisémitisme et toutes les formes de discrimination, et de répandre la justice, la solidarité et la paix dans un monde souvent froid et impitoyable. Le pape a serré la main de tous les délégué-e-s juifs, y compris du président de la FSCI, et de moi-même. Pour la première fois dans l'histoire, de la nourriture casher a été servie à l'intérieur du Vatican.

J'ai représenté la FSCI lors de réunions du Congrès juif européen EJC à Bruxelles et à Paris. Il y a notamment été question de la montée des partis d'extrême droite en Europe. Si ceux-ci sont au gouvernement, un dialogue est nécessaire, mais en aucun cas ces partis ne doivent être légitimés ou courtisés. Le CEJ a adopté une charte éthique et d'autres documents afin de promouvoir la collégialité, la confidentialité et la transparence en cas de conflit d'intérêts, et de permettre l'exclusion de membres ou de sections en cas de procédure pénale ou de condamnation.

En janvier, le European Jewish Leaders' Summit s'est tenu à Jérusalem. Avec des représentants des communautés juives d'Europe, j'ai rencontré le président israélien Isaac Herzog afin de le soutenir dans ses efforts de médiation entre le gouvernement, l'opposition et les manifestants dans le domaine de la réforme judiciaire. Nous avons souligné la nécessité d'un large consensus si l'on veut modifier les pouvoirs des piliers de la démocratie que sont les pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire.

Lors d'une rencontre avec le ministre israélien de la Diaspora, Amichai Chilki, nous avons eu l'occasion de le remercier pour son aide dans le domaine des systèmes de sécurité et de lui faire part de notre souhait de voir les communautés juives vulnérables, en particulier celles d'Europe de l'Est, qui manquent de rabbins et d'enseignants, bénéficier d'un soutien accru. Nous avons plaidé pour la poursuite des programmes d'échange de jeunes tels que Taglit et Massa et exprimé notre inquiétude quant aux restrictions accrues dans la loi sur la citoyenneté israélienne.

Comme vous le savez, je milite pour que la définition de l'antisémitisme de l'IHRA (International Holocaust Remembrance Alliance) soit adoptée en Suisse. Nous avons demandé au secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, d'adopter cette définition et de ne pas se laisser déstabiliser par ces voix qui veulent cacher leur antisémitisme derrière le prétexte de l'« antisionisme ».

**Protokoll**  
**Procès verbal**  
**Verbale**

Genève, le 14.05.2023



La FSCI a participé activement au dialogue interreligieux. Je remercie le rabbin David Bollag, qui se retire, pour son engagement au sein de la commission de dialogue entre juifs et catholiques romains. Jehoshua Ahrens prendra la relève. Il est probable que le rabbin Ahrens reprenne le rabbinat de la communauté de Berne, car l'actuel rabbin Michael Kohn va retourner dans son pays natal, Oslo (Norvège), pour se rapprocher de ses parents.

La Commission de dialogue protestants/juifs a été placée sur une nouvelle base. L'échange entre les responsables des organisations faïtières doit être au centre des préoccupations, et des commissions spécialisées ne doivent être nommées qu'au cas par cas, lorsque cela est nécessaire. Une commission « Judaïsme, christianisme et Shoah » a été créée, à laquelle participe le rabbin Ahrens.

Par ailleurs, je représente la FSCI auprès de la CICAD (Coordination Intercommunautaire Contre l'Antisémitisme et le Racisme). Cette organisation a été créée par toutes les communautés juives de Suisse romande (y compris les libérales) pour lutter contre l'antisémitisme par des actions concrètes, y compris des actions pénales si nécessaire. La CICAD a apporté une contribution importante à la condamnation de Dieudonné M'bala M'bala par le Tribunal fédéral, pour antisémitisme et négation de l'Holocauste. Cette année encore, la CICAD, la FSCI et le GRA ont publié une synthèse commune de leurs rapports sur l'antisémitisme.

Pour terminer, j'aimerais remercier Ariel Wyler pour son engagement de 11 ans au sein du Comité directeur de la FSCI. Son engagement a dépassé le cadre du département des affaires religieuses. Il a toujours été actif et plein d'initiative, et a suscité la réflexion et le débat au sein de la FSCI dans tous ses domaines d'activité. Il a organisé et dirigé la prière de Mincha lors des réunions du CC et nous a tous encouragés à y participer.

A Paris, l'EJC a souligné que l'assimilation représentait un danger pour notre identité juive. Nous voulons nous intégrer dans la société, mais si l'identification au judaïsme diminue, nous risquons de perdre nos traditions et nos connaissances. Depuis 1970, la population juive en Europe a diminué de 60%. L'EJC nous demande de faire plus d'efforts dans le domaine de l'éducation et de la formation.

Ensemble, nous devons renforcer les projets existants et créer de nouvelles initiatives pour renforcer la culture juive, la vie juive, la tradition juive dans la diaspora, en particulier dans les petites communautés. Yonathan Arfik, président du CRIF, l'organisation faïtière française, a déclaré : « Alors que l'État d'Israël doit lutter contre une

**Protokoll**  
**Procès verbal**  
**Verbale**

Genève, le 14.05.2023



nouvelle vague de terrorisme et que l'Iran est sur le point de se doter de l'arme nucléaire, la solidarité des Juifs de France avec Israël ne doit pas diminuer. Au contraire, elle s'accroît dans la conviction que les Israéliens trouveront un modus vivendi dans leur héritage juif et démocratique ». Je pense qu'il en va de même pour nous, les juifs de Suisse.

Je vous appelle à rester unis, à prier et à agir ensemble dans l'esprit de « Ahavat Israël ». Ainsi, beesrat Hachem, grâce à votre aide, nous pourrions continuer dans un esprit positif jusqu'à la prochaine AD.

### 3.4. Prévention et éducation

**Nadja Gut :** L'année dernière encore, le département Formation et prévention a couru de record en record. Avec 35 Likratinos en formation venant de toutes les régions de Suisse, le nombre de jeunes ayant suivi la formation Likrat n'a jamais été aussi élevé. Fait réjouissant, Likrat est à nouveau présent en Suisse romande. Avec 140 rencontres dans de nombreux cantons, nous atteignons désormais environ 4000 personnes par an. Les rencontres ont été multipliées par dix depuis le début de Likrat il y a 20 ans et la tendance est toujours à la hausse. S'y ajoute Likrat Public, le Likrat pour adultes. En 2022, outre le projet d'été qui soutient les hôtes chareidim dans les stations touristiques des montagnes suisses, une trentaine de rencontres ont eu lieu dans des universités, des hautes écoles, des hôpitaux et dans l'économie privée. Avec First Stepp, de nombreux jeunes adultes qui, nous l'espérons, joueront un jour un rôle important dans leur communauté, ont bénéficié l'année dernière d'une formation au leadership. Nous sommes parvenus à convaincre l'Université de Bâle de reconnaître cette formation au niveau universitaire. Pour la FSCI, c'est un signe de qualité que ses offres soient à ce niveau élevé. Je tiens à remercier Jonathan Schoppig, Michel Ronen et leur équipe pour leur travail remarquable, ainsi que tous les Licratinos qui rendent tout cela possible. Je voudrais aussi remercier tout particulièrement Iris Sobol, qui fait partie des délégué-e-s, pour son engagement infatigable depuis des années en faveur de Likrat. Cette année aussi sera probablement une année de records.

### 3.5. Affaires Religieuses

**Liliane Isaak-Dreyfus :** remplaçant Ariel Wyler, responsable du département des affaires religieuses, malheureusement absent aujourd'hui, elle rend compte des activités et des adaptations organisationnelles de la Communauté d'intérêts pour les aliments cashers CIAC au cours de l'année écoulée. La CIAC a été créée dès 1990 en tant que commission de la FSCI et s'est bien développée depuis.

**Protokoll**

**Procès verbal**

**Verbale**

Genève, le 14.05.2023



Actuellement, 12 communautés sont membres de la CIFCL, dont 10 communautés de la FSCI. D'environ 300 produits au départ, la CIAC en contrôle aujourd'hui plus de 3000. Au lieu de listes produites une fois par an, il existe également une application en plus des listes. L'application n'est pas parfaite et a souvent été critiquée. Néanmoins, elle fonctionne généralement bien et fait l'objet d'un développement constant. En comparaison avec les pays voisins, nous n'avons pas à nous cacher, ni en ce qui concerne l'application, ni en ce qui concerne la quantité et la qualité des produits contrôlés. Permettez-moi la digression suivante en raison de l'actualité : un article a été publié la semaine dernière dans la presse juive sous le titre « Le véganisme est-il le nouveau « casher » ? » On demande souvent à la CIAC si tous les produits végétaliens ne sont pas automatiquement casher et s'ils peuvent simplement être repris dans la liste. Mais ce n'est pas le cas. Oui, il existe des produits végétaliens qui figurent sur la liste ou l'application. Mais comme les exigences pour le casher sont plus élevées et que tous les composants d'un aliment, y compris les épices qui constituent la saveur, doivent être casher, soit parce qu'ils contiennent des arômes non casher, soit parce que leur origine ne peut pas être certifiée, soit parce qu'ils sont fabriqués sur des installations qui produisaient auparavant des saveurs non casher, la CIAC ne peut pas accepter tout produit végétalien en soi comme aliment casher. Cela peut avoir pour conséquence que la CIAC peut certifier un produit végétalien d'un producteur comme étant casher (par exemple le Planted Chicken Nature en emballage de 2 kg), mais pas tous les autres produits du même producteur avec une saveur donnée. Parlons maintenant de l'organisation de l'année dernière. Comme nous l'avons dit en introduction, la CIAC était depuis sa création une commission de la FSCI, le responsable des affaires religieuses représentant la FSCI au sein de la CIAC. Il manquait cependant un statut ou un règlement à proprement parler régissant les représentations, les prestations et les compétences. Pour de nombreuses raisons, cette situation s'est avérée insuffisante et il a été suggéré par la CIAC elle-même, par les rabbins des trois grandes communautés unitaires germanophones au nom des communautés unitaires dirigées par des orthodoxes ainsi que par le CC, que la CIAC soit établie sur une nouvelle base juridique.

Les deux alternatives suivantes ont été examinées plus en détail :

- La transformation de la CIAC en association
- la mise par écrit et la réglementation des compétences, du cadre juridique et des structures de la CIAC sous la forme d'un statut contraignant, tout en maintenant la CIAC en tant que commission de la FSCI

Après qu'un groupe de travail du CD ait ensuite élaboré à la fois un projet de règlement et un projet de statuts d'une association, que la CIFC et le CD se soient tous deux prononcés en faveur de la solution de

**Protokoll**  
**Procès verbal**  
**Verbale**

Genève, le 14.05.2023



la commission et donc du règlement, le CC a approuvé le règlement de la CIAC lors de sa réunion du 15 septembre 2022. Les détails du règlement qui s'y trouve concernent des questions sur le thème : qui peut être membre de la CIAC, quel est le but de la CIFC, avec quels moyens elle se finance. On y trouve également des dispositions sur les compétences et les tâches de la CIAC ainsi que sur l'élection et les compétences de la présidence. Il y est notamment stipulé que le/la président(e) ne dirige les collaborateurs de la CIAC que sur le plan professionnel, mais pas sur le plan halakhique. Des dispositions concernant les collaborateurs de la CIFC ont également été intégrées dans le règlement, notamment le fait que ceux-ci sont certes subordonnés à la direction de la FSCI sur le plan administratif et personnel. Ils rendent toutefois compte au président/à la présidente de la CIAC et travaillent de manière indépendante, uniquement dans le respect de la halakha. Enfin, le règlement contient également des dispositions relatives à la fréquence des réunions et à la prise de décision, au droit de signature, aux droits d'auteur sur les informations de la CIAC ainsi qu'aux comptes annuels. Les compétences et les tâches de la direction, du secrétariat et du CC en rapport avec la CIAC ont également été réglées.

Le règlement est entré en vigueur le 1.1.2023 et peut être consulté sur le site de la FSCI.

Pour terminer, il convient de signaler que les membres de la CIAC se sont mis d'accord, à l'automne dernier, sur une nouvelle clé de répartition de leurs contributions à la CIAC. Cette adaptation s'appliquera à partir de 2023 et a été rendue nécessaire par le fait que le nombre de membres des communes participantes a en partie considérablement changé par rapport à la première fixation des contributions en 1990.

En résumé, on peut dire

**Protokoll**  
**Procès verbal**  
**Verbale**

Genève, le 14.05.2023



- Avec le budget dont elle dispose, la CIAC fait beaucoup et contribue positivement à la vie juive et au renforcement de l'identité juive, le retour sur investissement est élevé à tous points de vue.
- La CIAC est un exemple de concordance et de subsidiarité vécues : différents groupes d'intérêt se réunissent et la CIAC ne fait que ce que les individus ne peuvent pas faire. Elle soutient les communes.
- La CIAC a subi une révision formelle, mais l'exigence envers elle-même d'agir en faveur de toutes les communautés membres et des juifs en Suisse reste la même.

### 3.6 Culture

**Iris Levy :** Je suis très heureuse de pouvoir vous annoncer aujourd'hui, chers et chères délégué-e-s, la parution du dernier volume de la série de publications de la FSCI "Contributions à l'histoire et à la culture des Juifs en Suisse" : cette série de publications paraît depuis 1992. Son objectif est de promouvoir la connaissance et la compréhension de la vie juive en Suisse. Les volumes, richement illustrés, retracent l'évolution historique et donnent un aperçu de l'histoire, de la culture et des traditions de la communauté juive vivante en Suisse. C'est avec plaisir et fierté que nous avons publié le volume 20 de la série de publications, joliment intitulé « Albert, Esther, Liebmann, Ruth et les autres. Préséances juives en Suisse romande » est désormais disponible dans les librairies. Le livre est paru aux éditions Alphil. Il a été édité par notre ancienne membre de la direction Francine Brunschwig, par Laurence Leitenberg, membre du comité du VSJF, par l'historien Marc Perrenoud et par Jacques Ehrenfreund, professeur d'histoire juive à l'Université de Lausanne. La particularité de cette publication est qu'il s'agit de la première de notre série de publications à paraître en version originale française. Albert, Esther, Liebmann, Ruth et les autres. Ce sont des prénoms choisis parmi des milliers d'autres pour évoquer des personnalités juives de Suisse romande. L'écrivain Albert Cohen, l'activiste politique Liebmann Hersch, sa fille, la philosophe Jeanne Hersch et Ruth Dreifuss, la première présidente de la Confédération suisse. Qu'il s'agisse de personnalités éminentes ou de personnes « ordinaires » qui constituent le fondement des communautés juives d'ici : Les Juifs de Suisse romande forment une population à l'histoire riche et au large rayonnement religieux, économique et culturel. Saviez-vous que Montreux abritait autrefois l'une des plus grandes yeshivot d'Europe ? Ou que le célèbre philosophe juif Emmanuel Levinas a donné des cours à l'université de Fribourg dans les années 1970 ? Vous pourrez également apprendre dans le livre que Chaim Weizmann, le premier président de l'État d'Israël, a posé la première pierre de l'Organisation sioniste mondiale à Genève, après avoir obtenu son doctorat en chimie à l'Université de Fribourg.

**Protokoll**

**Procès verbal**

**Verbale**

Genève, le 14.05.2023



L'histoire des différentes communautés juives et la richesse de la vie juive en Suisse ont fait l'objet de publications bien documentées. Cependant, les Juifs de la partie francophone de la Suisse n'ont pas reçu jusqu'à présent l'attention qu'ils méritent du point de vue de la recherche historique. "Albert, Esther, Liebmann, Ruth et les autres" réunit les articles de 26 auteurs et aborde plusieurs thèmes inédits. Ce livre parvient, comme aucun autre avant lui, à cerner le paysage juif de la Suisse romande d'hier et d'aujourd'hui. A cette occasion, j'aimerais vous inviter au vernissage du livre, qui aura lieu le mercredi 24 mai à l'Hôtel Mirabeau à Lausanne. Vous voyez ici le flyer en surimpression. Vous le trouverez également à votre table. Je me réjouis de votre inscription et de vous revoir à cette belle occasion. Pour terminer, permettez-moi de vous donner un bref aperçu d'un autre livre qui paraîtra cet été encore dans notre série : «Ein Hilfswerk, das gewaltige Ausmasse angenommen hatte» est l'histoire d'Otto Heim et de l'aide aux réfugiés juifs en Suisse de 1935 à 1955. L'auteur, Barbara Häne, présente ainsi sa thèse de doctorat. L'aide juive aux réfugiés, que nous connaissons encore aujourd'hui sous le nom de VJSF et qui est l'organisation sœur de la FSCI, est ici mise en lumière sous les projecteurs de son activité avant, pendant et après les années de guerre. Nous nous réjouissons de la parution d'un ouvrage qui enrichira notre série de publications de nouveaux aspects historiques et de nouvelles connaissances.

**Protokoll**  
**Procès verbal**  
**Verbale**

Genève, le 14.05.2023

### 3.7. Social

**Liliane Isaak-Dreyfus** : En ce qui concerne le domaine social de la FSCI, nous renvoyons aux explications de la présidente et des membres du comité directeur de l'AD du VSJF qui s'est tenue auparavant. Outre le service social, dont l'importance réside surtout dans le domaine intrajuif, les activités de la FSCI dans le domaine de l'asile, que ce soit le conseil juridique au Centre fédéral d'asile en Suisse romande ou dans les projets d'intégration, ou encore notre adhésion à l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés, sont importantes pour le VSJF, car elles lui permettent d'avoir un rayonnement dans toute la Suisse. La FSCI est perçue par les autres acteurs agissant dans ce domaine et est appréciée en tant que partenaire petit mais fiable, ce qui permet également d'accéder à la politique en cas de besoin.

### 3.8. Discussion du rapport annuel

**Ralph Lewin** lance la discussion :

**Elie Elkaim, CILVaud** : Je voulais en fait parler du point 5, mais mon intervention va aussi ici. Nous sommes conscients de l'importance de la mission de la FSCI. La FSCI représente les communautés juives de Suisse



au niveau fédéral, elle s'engage en particulier au niveau politique pour les communautés juives. La FSCI s'occupe de domaines d'activité clairement définis, comme la lutte contre l'antisémitisme ou la sécurité des communautés juives. Dans ce domaine, la FSCI a obtenu des succès au niveau politique qu'aucune communauté individuelle ne pourrait atteindre. Néanmoins, la vie juive en Suisse ne se résume pas à la sécurité et à la lutte contre l'antisémitisme. La vie juive en Suisse, c'est ce que nous, tous les Juifs de Suisse, vivons chaque jour : La vie communautaire, la vie culturelle, la vie professionnelle au sein de la société suisse, les rabbins, le culte, la synagogue, le cimetière, l'éducation, la culture. Et en plus de cela, la sécurité et la lutte contre l'antisémitisme. Je dirais qu'en tant que communautés, nous avons plus à faire que la FSCI en tant qu'association faîtière - et c'est normal. Dans les communes, nous apportons une contribution quotidienne, avec notre énergie, nos ressources humaines, et bien sûr aussi avec nos contributions financières. Par solidarité, les communes versent des contributions à la FSCI, mais cette solidarité doit aussi s'appliquer dans l'autre sens : la FSCI doit se montrer solidaire des communes lorsqu'elles sont confrontées à des difficultés.

Nous avons parlé de difficultés économiques. Nous avons un déficit structurel d'environ 0,5 million par an depuis des années. Nous sommes maintenant en train de redresser la barre pour que la commune retrouve une base solide. D'autres communes s'y efforcent, Genève l'a fait avec succès, Bâle s'y emploie également.

Ce qu'est la FSCI, c'est nous qui en décidons. La FSCI doit être consciente que les temps sont difficiles pour les communes. Si les communes disparaissent, la FSCI ne pourra pas non plus subsister. Les comptes de la FSCI sont mauvais pour 2022 - mais moins mauvais que les nôtres à Lausanne.

La FSCI a environ 1,3 million de frais de fonctionnement par an, mais elle ne prévoit que CHF 26'000 pour les "relations avec les communes". C'est trop peu.

En ce qui concerne la culture, nous venons d'organiser un magnifique événement pour le 80e anniversaire du soulèvement du ghetto de Varsovie. A cette occasion, une pièce de théâtre de Robert Badinter a été jouée pour la première fois. Plus de 1500 personnes sont venues à Lausanne pour voir la pièce de théâtre et l'exposition "Swiss Holocaust". Nous avons écrit à la FSCI pour demander une contribution au budget de plusieurs centaines de milliers de francs. Nous n'avons jamais reçu de réponse.

**Protokoll**  
**Procès verbal**  
**Verbale**

Genève, le 14.05.2023



Ce n'est pas seulement une question d'argent. Je suis convaincu que les communautés juives de Suisse peuvent créer davantage de synergies. La sécurité ne serait-elle pas plus facile à organiser avec un plan pour toute la Suisse ? Il ne s'agit pas de céder des prérogatives aux communautés, il s'agit de réduire les coûts pour tous. Actuellement, nous avons des coûts partout : pour la cashrut, pour les restaurants, pour la sécurité et pour la culture. Ne pourrait-on pas mettre en place des projets culturels à plus grande échelle ? J'ai l'impression que la FSCI a un rôle important à jouer ici, pour aider les communes à réfléchir ensemble à la manière dont nous pouvons mieux gérer notre vie communautaire. Faites-en sorte que les communautés se réunissent et échangent leurs expériences. Et si une communauté a besoin d'aide, la FSCI doit aussi se montrer solidaire.

**Ralph Lewin :** Ce grand thème ne peut pas être discuté ici de manière exhaustive. Il n'a pas non plus été mis à l'ordre du jour. Mais : la vie juive ne se déroule pas exclusivement au sein de la FSCI, mais en premier lieu dans les communautés où la vie juive est vécue. La mission première de la FSCI, également selon ses statuts, est de représenter les communautés, les juifs, auprès des autorités.

Ce qui n'est pas bon, c'est quand une demande des communautés n'arrive pas, et quand elle est intéressante, elle est aussi traitée au CD. Cette affaire de Lausanne sera suivie !

Si l'on considère que toutes les communes contribuent au budget à hauteur d'environ CHF 400'000, il faut bien voir que le retour financier vers les communes est extrêmement difficile. Les contributions des communes ne suffisent même pas à couvrir les tâches qui incombent à la FSCI. C'est ce que l'AD d'aujourd'hui doit mettre en évidence. Les communes paient ¼ des frais de fonctionnement, le reste doit être financé par les revenus du capital. Autrefois, il s'agissait de 5%, aujourd'hui, il faut s'estimer heureux s'il s'agit de 2%. Certains soutiens ne peuvent pas être accordés, non pas parce que la FSCI ne les considère pas comme importants. Le CD sait qu'il faudrait communiquer davantage avec les communes, il est prévu de l'intensifier. Un entretien est prévu à Lausanne. Des contacts avec les autres communes sont également prévus. Mais il y a aussi le CC, où l'on peut faire part de telles demandes. Par ailleurs, Ralph Lewin mentionne qu'une limite de temps de parole de 3 minutes doit être respectée.

**Simon Erlanger, IGBasel :** Il serait important que les problèmes financiers des communautés, qui sont aussi ceux d'autres communes, soient thématiques au niveau de la FSCI. C'est un problème existentiel. Deuxièmement, le bureau d'antenne des incidents antisémites : il a été discuté il y a environ six mois que celui-ci serait réorganisé, et qu'il y aurait également une collaboration avec le canton de Bâle-Ville. Il

**Protokoll**  
**Procès verbal**  
**Verbale**

Genève, le 14.05.2023



s'agit d'incidents antisémites. Où en est-on aujourd'hui ? Quel est l'objectif ?

**Ralph Lewin :** Jonathan Kreutner peut répondre au point 2.

**Jonathan Kreutner :** Le canton de Bâle-Ville a contacté la FSCI parce qu'il y avait une demande au Grand Conseil de Bâle. La FSCI recense depuis toujours les cas de Bâle et remettra désormais un rapport correspondant sur les "cas bâlois". Ceci est également lié à une petite indemnisation de la part du canton. Le premier rapport sera remis fin 2023. D'autres cantons ont également fait part de leur intérêt pour une telle collaboration, notamment Zurich et Berne.

**Elias Frijia, CIGenève :** Je peux rassurer Lausanne : à Genève aussi, nous sommes confrontés à des difficultés similaires. Je voudrais dire quelque chose à propos de la CIAC : il n'est pas acceptable que nous, les communautés membres de la FSCI, soyons les seuls à payer pour les contrôles des aliments casher. Il serait plus approprié que les producteurs paient une contribution au moment de la production, qu'ils pourraient ensuite répercuter sur tous leurs clients.

**Ralph Lewin :** a pris note du vote. Il serait toutefois difficile de répercuter les coûts de la CIAC sur les prix. Malheureusement, personne du département "Affaires religieuses" n'est présent aujourd'hui.

Pas d'autres questions.

## Point 4 | Approbation du rapport annuel 2022

**Ralph Lewin :** Lors de sa réunion du 9 mars 2023, le CC a approuvé à l'unanimité le rapport annuel 2022 et recommande à l'Assemblée des délégué-e-s de l'adopter.

*Les délégué-e-s approuvent à l'unanimité, sans voix contre et sans abstention, le rapport annuel 2022.*

## Point 5 | Présentation des comptes 2022

**Daniel Jakobovits :** J'aimerais illustrer par une citation du Talmud le fait que les problèmes financiers ne sont pas nouveaux : Le Talmud rapporte déjà que les sages d'Israël sont venus voir le roi David parce que le peuple manquait de moyens de subsistance, et ils lui ont fait remarquer que ses propositions ne suffisaient pas à combler les grands trous.

**Protokoll**

**Procès verbal**

**Verbale**

Genève, le 14.05.2023



Les comptes annuels 2022 de la FSCI présentent un déficit comptable de 2,2 millions de francs suisses. Le budget prévoyait une perte de 470 000 CHF. En ce qui concerne les dépenses, il n'y a pas eu de grands écarts par rapport au budget. On peut seulement mentionner ici les coûts plus élevés en raison de la suppression des mesures Covid et les frais de conseil dont il a déjà été question. L'écart le plus important a été constaté en 2022 au niveau des recettes.

Plusieurs facteurs ont eu un impact négatif sur les marchés financiers en 2022 : l'inflation s'est révélée être non seulement temporaire, mais aussi permanente. Le conflit en Ukraine a fait grimper les prix de l'énergie et d'autres matières premières et, plus généralement, a exacerbé les risques géopolitiques. Les banques centrales, y compris en Suisse, ont souvent augmenté massivement les taux d'intérêt en peu de temps, mettant ainsi fin à une longue période de taux d'intérêt négatifs (en Suisse et en Europe) et de taux d'intérêt nuls (aux États-Unis). De grandes pertes ont ainsi été enregistrées sur les marchés financiers. Tout cela a entraîné en Suisse des pertes d'environ 15% pour les indices équilibrés (par exemple l'indice MIXTA LPP : -16,3%).

En revanche, la FSCI n'a perdu que 9,84% - soit 5 points de pourcentage de moins - sur l'ensemble du portefeuille (sans l'immobilier direct). Cela s'explique surtout par le fait que nous n'avons pas d'obligations à long terme (en CHF ou dans d'autres monnaies). Entre-temps, nous avons reconstitué les positions en obligations, car les taux d'intérêt sont maintenant beaucoup plus élevés, de 2 à 2,5%. La part d'actions est restée la même.

Nous investissons à long terme et l'allocation d'actifs est construite en conséquence. Bien sûr, il est désagréable que les rendements annuels se révèlent volatils, mais cela ne doit pas être une raison pour s'écarter du cadre de nos investissements. Je tiens également à souligner que nous n'avons pas été touchés par les défaillances d'émetteurs russes en 2022, ni par la dévalorisation totale de certaines obligations CS en 2023. Comme les décisions doivent souvent être prises rapidement, nous avons pris l'habitude de faire gérer 2/3 de nos investissements par nos deux banques via des mandats discrétionnaires, et 1/3 en gestion directe, avec la commission financière.

Il s'avère à nouveau que les recettes de la FSCI dépendent beaucoup trop du produit des titres, qui fluctue fortement d'une année sur l'autre. Nous n'avons cessé de mettre en garde contre cela lors de réunions et dans nos documents. Nous sommes en train de prendre des mesures dans différentes directions afin de réduire cette dépendance.

Je remercie chaleureusement les membres de la commission des finances qui m'ont apporté leur soutien et leurs conseils au cours de la

**Protokoll**  
**Procès verbal**  
**Verbale**

Genève, le 14.05.2023



difficile année 2022. Malheureusement, il n'est pas facile de trouver la relève pour cette commission. Si l'un d'entre vous est intéressé par une participation à la commission des finances ou connaît des candidats adéquats, vous êtes cordialement invités à prendre contact avec Joni Kreutner ou moi-même à ce sujet. Compte tenu de la grande responsabilité que porte cette commission, nous souhaiterions la renforcer avec de nouveaux membres.

**Jacob Guzmann, JGBern :** a lu attentivement les comptes annuels et les autres documents de la FSCI. Dans le rapport médiatique il y a plusieurs divergences. Par exemple, les frais de personnel, selon Tachles, ont augmenté, mais dans les comptes annuels, ils ont diminué de CHF 40'000. Et le budget a été rejeté, mais selon les comptes annuels, il a été approuvé. Peut-être peut-on mentionner ces points dans le procès-verbal.

**Protokoll  
Procès verbal  
Verbale**

**Ralph Lewin :** Le CD n'a malheureusement presque rien compris. La technique est priée de veiller à ce que les voix ne se chevauchent pas.

Genève, le 14.05.2023

**Daniel Jakobovits :** Merci pour votre question, qui porte sur un article de la presse juive, souvent critique, comparant nos comptes annuels. Malheureusement, je n'ai pas eu l'occasion de me pencher sur cet article, je ne peux donc rien dire sur l'article ni sur les sources auxquelles il se réfère. Je m'en tiens aux chiffres figurant dans les comptes annuels. Je ne peux pas me prononcer sur la qualité du journalisme.

**Ralph Lewin :** Ce n'est pas l'augmentation des dépenses, mais la baisse des recettes qui a entraîné le déficit élevé, comme l'a expliqué Monsieur Jakobovits tout à l'heure. Et le budget n'a pas non plus été rejeté par le CC à l'époque, seules les dépenses de collecte de fonds ont dû être ajoutées. La FSCI avait en effet commandé une étude, celle-ci n'était pas encore terminée et le CC en avait décidé ainsi parce que des changements étaient intervenus dans ce domaine et en partie aussi dans d'autres. Dans le Tachles, il était aussi question de 120 délégué-e-s, ce n'est pas vrai, il y a 105 délégué-e-s

**Jacob Guzmann, JGBern :** Il ne serait pas mauvais que le CD prenne position sur ces affirmations dans Tachles.

**Ralph Lewin :** Monsieur Kugelmann est dans la salle, on peut supposer qu'il a entendu.

**Elie Elkaim, CILVaud :** le budget 2023 prévoit désormais un poste pour la collecte de fonds. C'est une bonne idée, nous faisons la même chose, Genève aussi, Zurich aussi, Bâle aussi. Mais nous nous adressons aux



mêmes clients. La FSCI pourrait peut-être apporter son aide ici pour la coordination. Dans le budget 2023, CHF 60'000 sont prévus pour la collecte de fonds. Cela est financé par les communes - ne devrait-on pas reverser quelque chose aux communes selon la clé de répartition des cotisations des membres ?

**Ralph Lewin :** La réponse est la même que tout à l'heure : les communes paient ¼ des recettes. Si les communes payaient les cotisations comme elles devraient le faire pour des raisons de coûts, on pourrait dire que la collecte de fonds nous permettrait de réduire les cotisations. Mais nous devons ainsi financer les projets stratégiques, l'observation de l'antisémitisme d'une part et Likrat d'autre part. Et ce poste a été approuvé par le CC. Et pour que les communes ne doivent pas payer tout ce dont nous aurions besoin, nous avons besoin de la collecte de fonds. Il est clair qu'on se concerte, mais il faut aussi permettre à la FSCI d'aller chercher de l'argent pour financer ses tâches principales. Ou alors il faut réduire les projets - mais personne du CC ne l'a souhaité ainsi. La FSCI espère qu'une collecte de fonds réussie lui permettra de ne pas avoir à solliciter davantage les communes.

**Hannah Einhaus, JGBern :** J'ai déposé un vote pour le point 8 de l'ordre du jour, mais je l'apporte maintenant.

Je reviens sur la collecte de fonds. Il y a CHF 57 000 de plus qui vont maintenant sur le compte de la collecte de fonds. Et j'ai regardé à quels coûts cela correspondait. Je suis surprise de voir que cela se fait au détriment de la communication et des relations entre les communes. On économise CHF 12'000 sur la prévention. On dit que CHF 1' 000 sont économisés dans la prévention, mais d'un autre côté, on dit que la collecte de fonds est utilisée contre l'antisémitisme et pour Likrat. Cela ne marche pas vraiment. Il a été dit tout à l'heure qu'il serait bien que la FSCI entretienne davantage de contacts avec les communautés. Or, si CHF 10-15'000.- sont budgétés pour le contact avec les communautés, cela suffit pour environ CHF 800.- pour 14 communautés. Cela suffit tout juste pour une visite par an avec déjeuner.

**Ralph Lewin :** Le contact avec les communautés n'est pas un problème financier. Mais nous avons de très nombreux objectifs à atteindre. Le contact avec les communes en fait partie. Il doit être amélioré.

**Jonathan Kreutner :** Il y a le fonds de cohésion, qui a été augmenté l'année dernière parce qu'on a fait le test avec le rabbin itinérant. Ce test n'a pas été bien accueilli par les communautés. Il permet de financer des demandes émanant des communes. En ce qui concerne la prévention, seuls les coûts matériels sont mentionnés, les autres coûts sont des coûts de gestion de projet qui sont présentés sous les salaires. Il en va de même pour la prévention de l'antisémitisme.

**Protokoll**  
**Procès verbal**  
**Verbale**

Genève, le 14.05.2023



**Gabriel Benaich, JGBern :** Suite à la discussion ici, je me demande si les priorités du budget sont bien définies. Ne faudrait-il pas redéfinir les priorités en fonction des besoins des communes de toutes les régions du pays, du nord au sud, de l'est à l'ouest ?

**Daniel Frank :** Au CC, nous avons les questions liées à la baisse des revenus du capital et nous avons convenu avec le CD que nous mènerions un dialogue stratégique en automne, quelles sont les dépenses structurelles, que pouvons-nous faire en raison de la baisse des revenus des titres, est-ce que cela va continuer à être un problème, etc. Nous avons discuté au CC du fait que nous avons ces problèmes, nous avons reçu la stratégie, nous avons discuté de la stratégie - la stratégie n'est pas statique, nous allons continuer à discuter avec le CD pour savoir si nous pouvons réaliser ces priorités telles qu'elles ont été pensées. Et cela peut aussi être par rapport à ce que les communes veulent de la FSCI. D'un côté, les communes veulent plus de la FSCI pour pouvoir faire plus. C'est une tâche difficile. Et c'est là que nous devons être clairs sur la répartition des rôles. Nous verrons cela à l'automne. D'autre part, nous avons des moyens très limités.

Plus personne ne demande la parole.

## Point 6 | Rapport de la commission de vérification des comptes et Approbation des comptes annuels 2022

**Raphael Weisz, IKBaden,** en tant que président de la commission de vérification des comptes, lit le rapport de sa commission. La parole n'est pas demandée.

### Vote :

*Les comptes annuels sont approuvés avec une abstention, sans voix contre.*

## Point 7 | Décharge au Comité directeur

**Ralph Lewin :** Personne ne demande la parole.

### Vote

*Les délégué-e-s donnent décharge au comité directeur à l'unanimité, sans voix contre, sans abstention.*

**Ralph Lewin** remercie, en son nom et au nom de ses collègues, le CD pour cette expression de confiance.

**Protokoll**  
**Procès verbal**  
**Verbale**

Genève, le 14.05.2023



## Point 8 | Budget 2022 (pour information) et cotisations 2022

**Ralph Lewin :** La compétence budgétaire revient au CC, qui a déjà approuvé le budget à l'unanimité. Selon les statuts, les délégué-e-s n'ont qu'à prendre connaissance du budget.

**Daniel Jakobovits :** Le budget dont vous avez pris connaissance a été adopté à l'unanimité par le CC lors de sa réunion du 15 décembre 2022. Comme les études sur la collecte de fonds n'étaient pas encore terminées, nous avons volontairement laissé ce point de côté, le budget à ce sujet a été adopté à l'unanimité par le CC lors de sa réunion suivante du 9 mars 2023. A ce moment-là, quelques modifications ont encore été apportées, par exemple des postes comme les frais de voyage ou les frais divers ont été remis à leur niveau d'avant Covid. De telles modifications sont tout à fait normales dans le processus d'élaboration d'un budget.

Le budget 2023 prévoit un déficit de CHF 426'500, soit une réduction par rapport à l'année précédente, comme l'avaient prévu le CD et le CC (réduction linéaire du déficit structurel).

Les recettes sont difficiles à estimer, car le produit des titres fluctue, c'est pourquoi je vous demande de porter votre attention avant tout sur les dépenses.

Vous constaterez que le déficit a été réduit malgré la baisse des recettes (après avoir supposé de manière réaliste que le revenu annuel des titres diminuera), en réduisant les dépenses.

J'ai discuté avec des candidats potentiels pour la commission des finances. Nous avons besoin d'une commission des finances forte. Je suis heureux que la discussion d'aujourd'hui ait été constructive, car les débats négatifs pourraient décourager les candidats potentiels.

**Ralph Lewin :** Il n'y aura pas de grande discussion, car le budget a déjà été approuvé par le CC.

**Roman Rosenstein, ICZürich :** Il est conscient que la FSCI travaille avec les mêmes personnes que celles auxquelles elle s'adresse dans le cadre de la collecte de fonds. Lui-même fait partie du cercle de personnes auxquelles on s'adresse régulièrement pour la collecte de fonds. Personne, aucune institution juive, ne sous-traite la collecte de fonds à des organisations professionnelles. Le budget a été approuvé par le CC. La question suivante mérite cependant d'être posée : n'y a-t-il pas, dans les cercles de la FSCI, suffisamment de personnes qui se

**Protokoll**  
**Procès verbal**  
**Verbale**

Genève, le 14.05.2023



chargeraient de cette tâche dans l'esprit du travail de Klal, sans rémunération. Il est beaucoup plus facile de créer de l'argent pour de bons projets que de mettre sur pied de bons projets. Et la FSCI a avec Likrat et avec la lutte contre l'antisémitisme de bons projets qui lui permettraient de récolter des fonds sans aide professionnelle.

**Ralph Lewin :** merci pour cette contribution. Nous verrons à quel point cette affaire sera complexe.

Plus personne ne demande la parole !

**Ralph Lewin :** Nous passons maintenant aux cotisations des membres, qui n'ont pas changé depuis de nombreuses années. Nous demandons maintenant aussi des cotisations inchangées, elles sont listées ci-dessous :

Personne ne demande la parole à ce sujet.

**Protokoll**  
**Procès verbal**  
**Verbale**

Genève, le 14.05.2023

#### **Cotisations des membres 2023**

110 CHF pour les	impôts communaux supérieurs à 320 CHF
35 CHF pour les	impôts communaux inférieurs à 320 CHF

#### Vote :

*Les cotisations des membres sont approuvées telles que proposées avec 3 abstentions, sans voix contre.*

## **Point 9 | Révision des statuts : adaptation des art. 37 et 34 des statuts de la FSCI**

**Ralph Lewin :** La pandémie de coronavirus a montré que les réunions électroniques peuvent être très utiles. Avec l'expiration du règlement Covid fin 2022, le CD a constaté qu'il manquait des bases statutaires pour les réunions sous forme électronique. On entend par là les réunions par téléphone ou par vidéoconférence, mais pas par courriel. Les considérations ci-dessus conduisent à compléter en conséquence l'art. 34, al. 1 pour la tenue électronique des réunions du CD.

Parallèlement, un nouvel alinéa 3 doit être introduit afin que le CD puisse également prendre des décisions par voie de correspondance (y compris par e-mail).

En outre, l'art. 27, al. 2, doit être complété en conséquence pour la tenue électronique des réunions du CC. Dans les deux cas, l'organe correspondant édicte des dispositions d'exécution.



En principe, il s'agit de conserver les possibilités qui étaient en vigueur selon la disposition Covid et qui ont été largement utilisées.

Conformément à l'art. 44 des statuts de la FSCI, le Comité central de la FSCI a décidé à l'unanimité, le 9 mars 2023, de demander aux délégué-e-s de la FSCI d'adapter les articles correspondants dans les statuts.

Ce qui a été concrètement modifié et adapté est indiqué sur une diapositive. En principe, les réunions CC doivent continuer à se tenir physiquement. Mais la possibilité devrait être accordée de les organiser sous forme électronique si cela semble nécessaire.

**Jacob Guzman, JGBern :** La commune de Berne salue les deux propositions. Au vu du déficit de la FSCI, elle espère que cette possibilité nouvellement créée sera régulièrement utilisée. Un redimensionnement est un signe et il faudrait aussi réfléchir à la manière dont l'Assemblée des délégué-e-s pourrait être organisée à moindre coût.

**Ralph Lewin :** Oui, avec la modification des statuts, nous avons cette possibilité. Mais il est vrai, comme le montre la proposition, que le CC souhaite toujours se réunir, car cela favorise la collaboration. Les réunions électroniques ne seraient pas toujours bien accueillies, mais nous en discuterons certainement au sein du CC.

Le fait que l'Assemblée des délégué-e-s doive être organisée à moindres frais, c'est enfoncer une porte ouverte chez nous. Il y a des frais, des frais de déplacement selon le lieu où se déroule l'AD, il y a des frais de restauration - c'est toutefois déjà beaucoup moins cher qu'avant, quand il y avait des Assemblées de deux jours. Mais nous allons examiner d'autres possibilités.

**Yannick Cohen, CILVaud :** Ne pourrait-on pas prévoir dans les statuts des réunions hybrides, avec une participation virtuelle ou physique ? Cela permettrait de rajeunir les instances et d'accueillir des personnes plus jeunes, qui travaillent ou sont en voyage d'affaires.

**Daniel Frank, JGBiel, président du CC :** Comme on le sait, le CC se réunit trois fois par an, en septembre, en novembre et en mars. Pour des discussions plus approfondies, l'échange personnel est important. Une réunion en ligne de 2-3 heures n'est pas idéale. Mais c'était une bonne possibilité pendant la pandémie. Et lorsque la situation des réfugiés en Ukraine s'est présentée, il était important que nous puissions échanger des informations assez rapidement avec le VSJF. Nous avons pu utiliser

**Protokoll  
Procès verbal  
Verbale**

Genève, le 14.05.2023



cette possibilité, nous n'avons pas pris de décisions, il s'agissait vraiment d'informations et c'est ce que nous recherchons au CC, qu'il y ait la possibilité d'échanger rapidement. La tenue d'une réunion hybride n'est pas a priori plus économique.

**Ralph Lewin :** une précision : si rien d'autre n'est décidé, la réunion a lieu physiquement. Il n'est donc pas obligatoire de consulter la majorité. Mais si rien d'autre n'est décidé, la réunion a lieu physiquement.

**Michel Malka, CIGenève :** Les réunions virtuelles peuvent être une bonne option, mais elles comportent aussi des risques. De nombreuses entreprises sont passées au virtuel, mais elles voient maintenant les inconvénients de ce mode. Les sessions virtuelles devraient donc rester l'exception.

Plus personne ne demande la parole !

**Ralph Lewin** procède au vote sur les adaptations des statuts. Le vote à bulletin secret n'est pas demandé. Pour mémoire, il est mentionné que, selon l'art. 44 des statuts de la FSCI, une majorité des 2/3 des délégué-e-s présents et des communes présentes est nécessaire pour une modification des statuts. Sur les 16 communes présentes, il faut donc qu'au moins 11 soient d'accord.

#### **Vote sur l'article 27, paragraphe 2**

*L'adaptation des statuts est approuvée avec 2 voix contre et 3 abstentions.*

#### **Vote sur l'article 34, paragraphe 1**

*L'adaptation des statuts est approuvée avec 1 voix contre et 0 abstention.*

Le CD obtient ainsi statutairement la possibilité de prendre des décisions par voie de circulaire sous forme écrite et électronique.

**Ralph Lewin :** Merci beaucoup pour cette adaptation des statuts.

## **Point 10 | Élections et prises de congé**

**Ralph Lewin :** Ce point de l'ordre du jour est dirigé de manière reconnaissante par le président du CC, Daniel Frank.

### **10.1. Elections de remplacement à la direction**

**Daniel Frank, JGBiel, président du CC :** Il faudrait ici prendre congé d'Ariel Wyler. Malheureusement, il est absent du pays pour des raisons

**Protokoll  
Procès verbal  
Verbale**

Genève, le 14.05.2023



personnelles/familiales et ne peut pas participer à l'AD d'aujourd'hui. Il sera remercié comme il se doit à une autre occasion. Nous remercions Ariel Wyler pour son engagement de longue date au sein de la direction et du CC. Il a représenté les communautés IRG et Agudas Achim pendant plus d'une décennie et a pris la parole avec beaucoup de passion pour les questions religieuses. Agronome accompli, membre de l'administration fédérale, officier d'état-major de l'armée suisse, il a apporté toutes ses connaissances dans les discussions. Espérons que ces paroles seront transmises à Ariel et c'est par des applaudissements que l'AD remercie Ariel pour son travail.

Comme il est d'usage, le candidat à élire est présenté par sa commune. Il ressort des documents que la commission de préparation des élections a fait un appel d'offres, l'Agudas Achim a proposé M. Dr Halonbrenner, il n'y avait pas d'autres candidats et je voudrais demander à M. David Bollag de présenter brièvement le candidat Dr Halonbrenner.

**Protokoll**  
**Procès verbal**  
**Verbale**

Genève, le 14.05.2023

**David Bollag, Agudas Achim Zurich** : présente Monsieur Rolf Halonbrenner : Monsieur le Président, Monsieur le Vice-président, chers et chères délégué-e-s. J'ai l'honneur de présenter brièvement Monsieur Rolf Halonbrenner en remplacement d'Ariel Wyler. Il n'y a pas vraiment besoin de grands mots, tout le monde connaît M. Halonbrenner, surtout l'ancienne génération. Il a déjà été membre de la direction jusqu'à il y a 12 ans, il avait dirigé le même département, en pleine forme. Il avait travaillé à la police judiciaire de Zurich et avait fait partie du comité directeur d'Agudas Achim. Mais je voudrais dire encore autre chose, qui n'a rien à voir avec Monsieur Halonbrenner, mais qui me tient à cœur. J'ai entendu différents mots aujourd'hui : antisémitisme, souvenir de la Shoah, identité juive. Mon message : ma mère était à Auschwitz. Elle est arrivée à Auschwitz par le dernier convoi de Hongrie. Ces mots me touchent plus que d'autres peut-être. Mon oncle, qui était lui aussi à Auschwitz, nous en parlait souvent et nous demandait à chaque fois le lendemain matin : comment avez-vous dormi ? Nous avons répondu : normal. Et il répondait : je n'ai pas dormi. Cela dépend toujours de la manière dont on est touché par un sujet. Et c'est à moi que je m'adresse ici, pas à vous. Le premier point contre l'antisémitisme, le premier rappel de la Shoah, la chose la plus importante pour préserver l'identité juive, c'est la religion. Je souhaite beaucoup de succès à Monsieur Rolf Halonbrenner, qui est maintenant quasiment nommé ministre des religions.

**Daniel Frank, JGBiel. Président du CC** : merci beaucoup pour la présentation du Dr Halonbrenner. Nous n'avons pas d'autres candidats pour cette élection de remplacement. Je profite de l'occasion pour vous rappeler à nouveau que, selon l'art. 17 des statuts de la FSCI, les



élections et le vote se font à main levée, à moins que 1/5 des délégué-e-s présents ne demandent le vote à bulletin secret. Ce n'est pas le cas. Je propose donc une élection par acclamation Rolf Halonbrenner Quelqu'un est-il contre ? Non.

Rolf Halonbrenner est élu par acclamation et je le félicite au nom des personnes ici présentes pour son élection. Je lui demande s'il accepte l'élection ?

**Rolf Halonbrenner, Agudas Achim :** merci beaucoup, cette question a déjà été posée ici à Genève il y a 23 ans. Il remercie pour la marque de confiance et espère pouvoir bien remplir sa fonction au sein du CD. Lorsqu'il a été élu il y a 23 ans, les cotisations des communes représentaient 1/3 des recettes, aujourd'hui c'est ¼. Le reste du budget a pu être couvert par les revenus des titres. Cela a été discuté en détail, ce n'est plus le cas aujourd'hui. Il va chercher des solutions avec le CD. Il est tout à fait d'accord avec Daniel Frank sur le fait que les réunions du CC doivent être organisées physiquement dans la mesure du possible. Il est important que les présidents de commune se voient deux/trois fois par an pour pouvoir se parler à l'occasion de ces réunions, ce qui est beaucoup plus facile que lors d'une réunion électronique. Mais il est vrai qu'avec la modification des statuts, la possibilité de prendre des décisions par voie électronique a été créée.

Rolf Halonbrenner déclare ainsi accepter l'élection.

## 10.2. Élections complémentaires au CC

**Daniel Frank, JGBiel, président du CC :** il faut aussi prendre congé de membres du CC. Tout d'abord Jules Wohlmann de la communauté israélite de Winterthur. Jules Wohlmann est présent aujourd'hui. Il a été un membre actif et profitable du CC pendant plus d'une décennie et a fait preuve d'un grand engagement et de nombreuses idées. Jules, a été un enrichissement pour le comité. Merci à lui ! La succession directe de Jules Wohlmann est assurée par Olaf Ossmann, qui vient de devenir président de la communauté israélite de Winterthur. Comme il a déjà été élu comme suppléant pour le CC, il n'a pas besoin d'être réélu et se glisse simplement derrière. Le suppléant d'Olaf Ossmann, Peter Goetschel, se glisse donc à la deuxième place de suppléant. Peter Goetschel est lui aussi déjà élu au CC en tant que suppléant. Pour Winterthur, personne ne doit donc être réélu.

Nous devons donc seulement élire le successeur de Michel Czitron au poste de deuxième adjoint de la communauté juive Agudas Achim de Zurich. David Bollag présente le candidat de l'Agudas Achim, Jehuda Spielmann

**Protokoll**  
**Procès verbal**  
**Verbale**

Genève, le 14.05.2023



**David Bollag, Agudas Achim Zurich :** Avec Jehuda Spielmann, la communauté a un adjoint très entreprenant au CC, il est très actif, travaille dans une entreprise immobilière et est conseiller municipal à Zurich.

*Daniel Frank : Le nouveau membre du CC Jehuda Spielmann est élu par acclamation, toutes nos félicitations.*

**Ralph Lewin :** Merci beaucoup Daniel d'avoir mené à bien les opérations électorales et, au nom de la direction, félicitations à toutes les personnes nouvellement élues.

## Point 11 | Divers

**Ralph Lewin :** Y a-t-il des demandes de parole sous ce point de l'ordre du jour ?

**Samuel Rom, ICZürich :** La discussion qui vient d'avoir lieu sur le vote électronique a déjà été discutée en route vers Genève, mais il apporte encore une réflexion : Le temps ne s'est pas arrêté. Pourrait-on préparer électroniquement les affaires qui s'y prêtent et ne soumettre à l'Assemblée que celles qui sont controversées ? On pourrait alors utiliser le temps économisé pour les affaires que les collègues romands critiquent. Plus d'échanges, plus de coopération. Le voyage en vaudrait la peine et la manifestation serait plus interactive.

**Gabrielle Gutmann, ICZürich :** Un grand merci à tous, au CD, au CC, aux délégué-e-s. Elle apprécie le dialogue constructif, les discussions et les suggestions.

**Ralph Lewin :** Merci beaucoup pour ces mots d'appréciation pour le travail de la FSCI.

Dans la rubrique "Divers", il y a encore une demande de parole très particulière, qui honore la FSCI de manière extraordinaire. La demande de parole ne vient pas d'un ou d'une délégué-e, mais de Jfat Reshef, l'ambassadrice de l'Etat d'Israël à Berne, qui nous adressera volontiers quelques mots en anglais.

**Jfaat-Reshef :** Cher Ralph Lewin, président de la Fédération suisse des communautés israélites, chers dirigeants et délégué-e-s des communautés juives de Suisse, Chers amis, chers invités. C'est un grand honneur pour moi d'être parmi vous aujourd'hui en tant qu'ambassadrice de l'État d'Israël en Suisse. Je suis reconnaissante de l'occasion qui m'est donnée d'en apprendre

**Protokoll**  
**Procès verbal**  
**Verbale**

Genève, le 14.05.2023



d'avantage sur les défis et les opportunités qui figurent actuellement à votre agenda, de vous assurer de l'engagement et du soutien continu d'Israël et de répondre à vos préoccupations à cet égard. Je me considère très chanceux d'avoir rencontré tant d'entre vous au cours de l'année et des neuf mois où j'ai travaillé en Suisse. J'espère que cette réunion sera l'occasion de mieux connaître les autres collègues ici présents. En tant qu'ambassadrice d'Israël, représentant mon État mais aussi toutes les composantes de la société israélienne, il est très important pour moi d'aller à la rencontre de toutes les communautés juives de Suisse. La Suisse, comme Israël, a une société hétérogène qui développe un système impressionnant permettant la coexistence de la démocratie et de la diversité. Cette richesse de traditions et d'écoles de pensée différentes se retrouve également dans les communautés juives, tant en Suisse qu'en Israël. En Israël, nous traversons ces jours-ci un processus dans lequel nous regardons vers l'intérieur et examinons les changements à apporter pour que toutes les composantes de la société israélienne aient un sentiment d'appartenance. Ce processus implique de rouvrir des blessures anciennes et nouvelles. Ce n'est pas un processus facile et il peut même parfois être douloureux. Il suscite également des inquiétudes parmi les communautés juives du monde entier, y compris ici en Suisse. Alors que le processus en Israël devrait être respecté, je voudrais vous assurer que la démocratie israélienne est solide et forte, tout comme les liens qui nous unissent à toutes les communautés juives du monde. Israël tire une grande partie de sa force de la présence de communautés juives florissantes dans le monde entier. Parallèlement, l'existence de l'unique État juif est la plus grande garantie pour chaque Juif - où qu'il vive - de ne plus jamais, au grand jamais, être persécuté. Israël et les communautés et organisations juives travaillent ensemble dans la lutte importante contre l'antisémitisme, avec des pays membres de l'IHRA comme la Suisse. Nous entendrons cet après-midi le conseiller fédéral Cassis nous en dire plus sur les efforts de la Suisse dans ce domaine. L'ambassade israélienne travaille très étroitement avec la direction de la FSCI. Nous avons eu la chance qu'elle soit partenaire, l'année dernière, de la célébration du 125<sup>e</sup> anniversaire du premier congrès sioniste à Bâle. Ce fut une étape importante dans l'histoire des relations bilatérales Suisse/Israël. En tant qu'amis proches, en tant que famille, nous entretenons également des canaux ouverts et menons une discussion franche, même en cas de divergences d'opinion. Récemment, j'ai reçu une lettre du président Lewin au nom du Comité directeur de la FSCI, dans laquelle il exprime son inquiétude face aux récents développements en Israël. Nous avons pu en discuter plus tard lors d'une rencontre personnelle. Je me félicite de cet échange continu avec chacun d'entre vous. Nous ne sommes peut-être pas toujours d'accord sur toutes les questions. Mais les opinions divergentes sont la colonne vertébrale de toute société démocratique. Je pense que nous

**Protokoll**  
**Procès verbal**  
**Verbale**

Genève, le 14.05.2023



sommes tous d'accord sur un point important : Israël sera toujours là pour vous. Je suis sûr que vous serez aussi toujours là pour nous. Nous sommes frères et sœurs. Nous avons une histoire commune, des valeurs et des traditions partagées, et un engagement inébranlable pour l'avenir de chacun.

**Ralph Lewin :** Merci beaucoup, Madame l'Ambassadeur. Il ne me reste plus qu'à remercier tous ceux sans qui la tenue de cette Assemblée des délégué-e-s n'aurait pas été possible. Tout d'abord, tout particulièrement Deborah Witztum-Bollag et notre secrétaire général, Jonathan Kreutner, pour l'énorme travail qu'ils ont accompli en amont de cette AD. Ensuite, les autres collaborateurs de notre secrétariat, notamment Valérie Arato Salzer, Christian Götz, Cyril Lilienfeld, Michel Ronen et Jonathan Schoppig.

Je tiens aussi à remercier tout particulièrement la collaboratrice de la FSCI Lea Bloch, qui, après dix années riches en événements à la FSCI, effectue aujourd'hui son dernier jour de travail chez nous. Lea Bloch a débuté chez nous en tant que stagiaire, a remplacé différents collaborateurs et a travaillé ces dernières années comme cheffe de projet communication à la FSCI. Chère Lea Bloch, nous vous adressons nos meilleurs vœux pour la suite de votre carrière.

Mais ce n'est pas seulement en rapport avec cette Assemblée des délégué-e-s que je dois un grand merci à tous les collaborateurs de la FSCI. Ces remerciements s'adressent bien entendu aussi à l'engagement impressionnant dont ils ont fait preuve tout au long de l'année.

Et je remercie également l'équipe de sécurité du GSI et Raphael Levy, le coordinateur de sécurité de la FSCI.

Merci également à l'équipe de traducteurs et à la technique de Gerardo Vargas.

Nous remercions tout particulièrement la CIG, sous la direction de sa présidente Roseline Cisier et de son secrétaire général Elias Frija. La CIG a participé activement à l'organisation et nous offre également l'apéritif d'aujourd'hui. Nous remercions d'ores et déjà chaleureusement le CIG. Nous apprécions beaucoup notre collaboration.

Je termine maintenant la partie officielle de l'Assemblée des délégué-e-s.

La secrétaire de séance

**Protokoll**  
**Procès verbal**  
**Verbale**

Genève, le 14.05.2023



Käthi Frenkel

Käthi Frenkel-Bloch

Zurich, le 5 juin 2023/JK/kf

Va à la avec la mention que le procès-verbal doit être approuvé lors de la prochaine Assemblée des délégué-e-s :

- Communes à transmettre à leurs délégué-e-s
- Membres du Comité directeur de la FSCI

**Protokoll**

**Procès verbal**

**Verbale**

Genève, le 14.05.2023